

Autorisation d'enregistrement et diffusion de l'image/de la voix (personne majeure ou mineure émancipée)

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre des activités du Conservatoire Musique, Danse et Théâtre de la Côte d'Albâtre, pour l'enregistrement d'image et /ou de la voix des élèves du Conservatoire, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués au majeur.

1- DESIGNATION DU PROJET AUDIOVISUEL (photographie, vidéos, enregistrements voix)

Enregistrement d'image et/ou de la voix des élèves du Conservatoire dans le cadre des activités du Conservatoire Musique, Danse et Théâtre, et ce à des fins pédagogiques ou de communication.

Ces enregistrements seront réalisés par le personnel du Conservatoire Musique, Danse et Théâtre de la Côte d'Albâtre :

- durant les cours individuels et collectifs enseignés au Conservatoire (Site de Saint Valery en Caux sente du Poteau / Site de Cany-Barville Route de Barville / studio de danse du gymnase de Néville) et annexes (collège Jehan Leprovremoyne à Saint-Valery-en-Caux)
- durant les répétitions et restitutions (auditions, concerts, spectacles organisés sur et hors territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,
- Lors des cours à distance pendant lesquels les séquences de cours enregistrées peuvent être utiles et utilisées à des fins pédagogiques.

Les enregistrements de l'image ou de la voix seront diffusés sur les supports suivants (en cas d'accord,

2- MODES D'EXPLOITATION ENVISAGES

merci de cocher les cases) :
- En ligne, pour une publication internationale : Sur le site de la Communauté de Communes de la côte d'Albâtre : www.cote-albatre.com Sur la page Facebook de la Communauté de Communes de la côte d'Albâtre : https://www.facebook.com/cotealbatre/
En version papier, pour une publication locale : - d'affiches/plaquettes/flyers/programmes pour les inscriptions au Conservatoire, les « Ateliers découverte », « tu es en grande section de maternelle, viens faire de l'éveil », - d'affiches mensuelles, - d'affiche d'évènementielles - d'affiches/plaquettes/flyers des restitutions (auditions, concerts et spectacles) - d'affiches/plaquettes/flyers CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique). Le nombre de ces publications peut varier entre 50 et 100 exemplaires pour chaque manifestation
Sur les supports de communication de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (distribués auprès des foyers du territoire de la collectivité et dans les structures de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre). Nombre de tirages moyens : 15 000 à 20 000 tirages/numéro
Auprès de la presse locale : Courrier Cauchois, Informations Dieppoises, Paris-Normandie, Coté Caux Nombre de tirages moyens : Courrier Cauchois (32 114 tirages/numéro), Informations Dieppoises (16 777 tirages/numéro), Paris-Normandie (44 690 tirages/numéro), Coté Caux (30 000 tirages/numéro).
Lors des cours particuliers (notamment en visio) : visionnage des enregistrements par l'enseignant et l'élève concernés uniquement.

3- AUTORISATION DU MAJEUR

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de votre image et/ou de votre voix à titre gratuit dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.L'enregistrement de votre image/votre voix sera

réalisé sous l'autorité de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, 48 bis route de Veulettes 76450 CANY-BARVILLE via les activités du Conservatoire de la Côte d'Albâtre.

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Elle s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image et/ou de votre voix susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte défini, l'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

(rayez la mention inutile)
ersonnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) et/ou de ma voix, voire de mon nom.
tions ci-dessus et donne mon accord pour la bix, dans le cadre exclusif du projet exposé ci-
gnature du majeur ou du mineur émancipé :

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Président de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre sise à Cany-Barville (76450), 48 bis route de Veulettes pour les activités pédagogiques et la production de supports de communication interne et/ou externe.

Le responsable du traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 1 an.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter notre délégué à la protection des données, M. Valentin SENECHAL, par mail à dpo@cote-albatre.com ou par courrier à l'adresse PAE du Tilloy - 5 rue Jean Monnet, BP 20683 - 60006 Beauvais Cedex.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.